

Calendrier	Rapport d'activité du FIR pour 2017
Séminaire	Incidences des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la formation de l'opinion, notamment dans les campagnes électorales et les votations
Vendredi 19 juin 2017	Accueil par Mme Fabienne Freymond Cantone , députée VD, présidente du Forum Interparlementaire Romand. Intervenants du séminaire :
RTS Genève	<ul style="list-style-type: none">- Gilles Marchand, directeur général désigné de la SSR- Stéphane Benoit - Godet, rédacteur en chef du journal Le TEMPS Avec la participation de trois experts : <ul style="list-style-type: none">- Olivier Glassey, sociologue et spécialiste des nouveaux médias (UNIL)- Olivier Perez Kennedy, patron d'Enigma (HEG Fribourg)- Stéphane Koch, conseil et formation en stratégie digitale, Réseaux sociaux, etc. Animation du séminaire par la journaliste RTS Elisabeth Logean

Le séminaire a réuni plus de 40 participants. Une verrée offerte par la RTS au Balcon du Léman, au 16^e étage de la Tour TSR, a permis de clore ce séminaire avec des échanges plus informels, tout en permettant aux participants de bénéficier d'une vue imprenable sur Genève et ses environs.

Séminaire	Accueils préscolaires et parascolaires : quels engagements et responsabilités pour les divers partenaires ?
	<p>Vendredi 10 novembre 2017</p> <p>Parlement cantonal vaudois</p> <p>Accueil des participants – Cocktail dînatoire – visite du Parlement. Intervenants du séminaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Nuria Gorrite, Conseillère d’Etat en charge de , Présidente du Gouvernement vaudois- Mme Nicole Baur, Cheffe de l’Office neuchâtelois de la politique familiale et de l’égalité- M. Jean-Hugues Busslinger, Directeur au Centre patronal vaudois- M. Nicolas Diserens, Directeur du Groupement intercommunal pour l’animation parascolaire (GE)- Mme Elisabeth Baume-Schneider, Directrice de la Haute école de travail social et de la santé EESP Lausanne HES-SO ; JU <p>Animation du séminaire par la journaliste Anabelle Bourquin.</p>

Ce séminaire qui a réuni près de 40 députés a été suivi d’une visite du nouveau Parlement vaudois et précédé d’une verre offerte par le Grand Conseil vaudois.

Un communiqué de presse a conclu les deux séminaires (cf pièces jointes).

Au cours de l'année 2017, le **comité** s'est réuni à **huit reprises** à Lausanne pour préparer les séances, les séminaires ainsi que le voyage du printemps 2018 à Berlin.

Mode de fonctionnement du FIR

Depuis janvier 2008, la présidence est assurée par Mme Fabienne Freymond Cantone, députée, Vaud.

- Un-e vice-président-e par canton, un-e suppléant-e éventuel, assume la fonction de relais auprès des députés de son canton
- Un-e trésorier-e s'occupe des comptes, et un-e secrétaire apporte une aide à la préparation des séances, séminaires ou voyages et à la tenue de procès-verbaux
- La présidente, les vice-présidents, le trésorier et la secrétaire forment le comité du FIR.
- Le comité planifie, organise séminaires, voyages d'études ou séances ; il communique à ce sujet, soit via des communiqués de presse, ses relais au sein des Grands Conseils romands ou par la presse.
- Le Comité lance et coordonne des interventions parlementaires unifiées dans les cantons romands
- **Tous les députés des différents cantons sont invités à participer aux séances, séminaires, voyages d'étude et aux assises du FIR.**

Membres du comité pour 2017

Freymond Cantone Fabienne (Soc), présidente - Vaud

Barrillier Gabriel (PLR), vice-président - Genève

Chevalley Christine (PLR), vice-présidente – Vaud

Coppey Véronique (PDC), vice-présidente – Valais

Carrupt Nicole (PLR), vice-présidente suppléante - Valais

Bourquard Jean (Soc), vice-président - Jura

Guillaume-Gentil Marianne (Soc), vice-présidente – Neuchâtel jusqu'à sept. 2017

Vaucher Laurence (Soc), vice-présidente – Neuchâtel, dès octobre 2017

Schoenenweid André (PDC), vice-président - Fribourg

Bourguet Gabrielle (PDC), vice-présidente – Fribourg, dès

Venizelos Vassilis (Verts), trésorier - Vaud

Guichard Nelly (PDC), secrétaire - Genève

Annexes :

- Communiqués de presse pour faire suite aux séminaires du 19 juin 2017 au sujet des médias et du 10 novembre 2017 sur l'accueil de jours des enfants
- Questions au Gouvernement, canton du Jura au sujet des média et la formation des jeunes
- Réponses aux questions posées dans les cantons de Fribourg et du Jura au sujet d'échanges d'apprentis avec le Québec (suite au voyage au Québec en octobre 2016)

Communiqué de presse /

FIR - Forum Interparlementaire Romand

Dépôt commun dans les Parlements romands d'une intervention sur les nouveaux média, le plan d'études romand et ses cibles

Des questions concernant le Plan d'étude romand, et son application, en ce qui concerne l'éducation numérique, sont posées par des parlementaires des 6 cantons romands via le FIR – Forum Interparlementaire Romand à leur Conseil d'Etat respectif. C'est en particulier l'esprit critique, qu'il s'agit de développer face aux nouveaux média, à leur masse d'information disponible en libre-service, sans traitement ou ordre ou filtre, qui est au centre de leurs préoccupations.

Le Forum Interparlementaire romand (FIR) a organisé récemment un séminaire qui avait pour thème « *Les incidences des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur la formation de l'opinion, notamment dans les campagnes électorales et les votations* ». Des échanges de haute tenue sur ce sujet d'actualité ont été possibles grâce à la participation d'intervenants de premier ordre¹. Lors du débat qui a suivi les interventions de ces spécialistes, des questions fondamentales relatives à la maîtrise des réseaux sociaux, ainsi qu'aux potentielles dérives qui y sont liées, ont été abordées. Si toute notre société, et culture, sont touchées par ces nouveaux modes de communication, et que les enjeux sont donc globaux, les participants au séminaire ont perçu l'école comme lieu déterminant pour, notamment, en comprendre les potentiels et former l'esprit critique par rapport à la masse d'informations non filtrées ou traitées, non priorisées et disponibles en total libre-service sur les réseaux internet.

Les pouvoirs publics ont bien compris les enjeux liés à ces nouveaux modes de communication, d'information, de formation d'opinion. Ils ont donc inclus dans le PER (Plan d'étude romand) un chapitre lié aux média, informatique et technologies de l'information (MITIC), développé par des spécialistes du domaine qui tiennent à jour le matériel et les informations liées à ce domaine, dans toute sa complexité. Ces spécialistes dépendent directement de la CIIP (Convention Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin), donc avec un périmètre d'action latin. Si le matériel est à disposition de tous les professeurs romands, il n'y a cependant aucune garantie que ces enseignements et ateliers pratiques, développées au sein du PER, soient effectivement dispensés aux élèves ; les enseignants se servant selon leurs compétences, disponibilités de programmes ou intérêt.

¹ Intervenants tels que Gilles Marchand, directeur général désigné de la SSR, Stéphane Benoit-Godet, rédacteur en chef du journal Le Temps, et trois experts reconnus dans ce domaine, soit un professeur universitaire spécialiste des média, Prof. Olivier Glassey, un patron d'entreprise active dans la formation d'opinion, M. Olivier Perez Kennedy, ENIGMA, et un spécialiste de la formation et du conseil en stratégie digitale et réseaux sociaux, M. Stéphane Koch.

Sont donc ouvertes toutes les questions sur les éléments reçus par les spécialistes des domaines des multimédia, institutionnels, les acteurs privés de l'information et de la communication et les créateurs d'opinions lors de notre séminaire du FIR, soit :

- Qu'entendent faire les Conseils d'Etat pour que les compétences MITIC soit réellement adoptées par les élèves de notre canton?
- Quelles sont leurs intentions pour intégrer dans les grilles horaires les compétences diverses liées aux MITIC ?
- Et comment les Conseils d'Etat entendent-ils intégrer les formations nécessaires pour appréhender la transversalité et la complexité des MITIC dans le cursus de formation des enseignants ?

Ces questions, ainsi que d'autres, selon les cantons, ont été posées par des députés des 6 Grands Conseils romands à leur Conseil d'Etat respectif. Les députés espèrent ainsi accélérer une réflexion commune quant aux enjeux liés au numérique dans nos cantons romands.

Contacts

Fabienne Freymond Cantone, présidente du FIR, députée VD, 079 778 92 28

Gabriel Barrillier, vice-président, député GE, 079 206 41 91

Gabrielle Bourguet, vice-présidente, députée FR, 079 630 00 52

Jean Bourquard, vice-président, député JU, 079 293 43 78

Nicole Carrupt, vice-présidente, députée suppléante VS, 079 863 64 09

Christine Chevalley, vice-présidente, députée VD, 079 216 97 01

Laurence Vaucher, vice-présidente, députée NE,

Nyon, le 3 décembre 2017

Communiqué de presse /
FIR - Forum Interparlementaire Romand
Accueil préscolaire et parascolaire dans les cantons romands : des enjeux
communs pour des modes de faire différents

Le thème de l'accueil préscolaire et parascolaire, aux gros enjeux sociétaux et économiques, est au cœur des débats politiques. Si les politiques publiques, et les financements, ne se ressemblent pas entre les cantons romands, il y a accord général sur la nécessité économique actuelle, pour presque tous, d'avoir un emploi, donc la nécessité d'accueil de jour des enfants. Ces besoins de garde en forte croissance posent la question de leur accessibilité économique, pour les parents, les communes, la fiscalité en général. Des pistes existent ; elles doivent être approfondies pour éviter une société divisée entre ceux qui peuvent faire garder leurs enfants et ceux qui ne le peuvent pas, avec tous les problèmes que ces inégalités créent.

Le Forum Interparlementaire romand (FIR) a organisé récemment un séminaire qui avait pour thème « *accueils préscolaire et parascolaire : quels engagements et responsabilités pour les divers partenaires ?* ». Des échanges de haute tenue sur ce sujet d'actualité ont été possibles grâce à la participation de Mme Nuria Gorrite, Présidente du Gouvernement vaudois, en charge politique de l'accueil de jour des enfants, Mme Nicole Baur, Cheffe de l'Office neuchâtelois de la politique familiale et de l'égalité, M. Jean-Hugues Busslinger, Directeur au Centre patronal vaudois, M. Nicolas Diserens, Directeur du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GE) et Mme Elisabeth Baume-Schneider, Directrice de la Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne HES-SO (JU).

Aux constats que :

- les deux parents travaillent le plus souvent, et qu'un seul salaire ne suffit plus pour vivre pour la plupart ;
- les femmes, au bénéfice d'une formation, sont de plus en plus intégrées professionnellement (70% des mères travaillent en Suisse) ;
- le nombre de divorces et de familles monoparentales augmente ;
- les déménagements sont toujours plus courants (moins de réseaux personnels) ;
- les grands-parents sont actifs professionnellement ou aspirent à plus de loisirs,

on peut en déduire la nécessité de développer plus avant les places de garde pour les enfants.

Ceci dit, cette augmentation ne va pas de soi, et dans plusieurs cantons, ce sont des initiatives populaires qui ont insufflé des volontés, et des ressources, pour cette politique publique d'accueil des enfants. Par ailleurs, la fédération de forces économiques, citoyennes, et

6

politiques, a permis des avancées, au final très variables selon les cantons. Si à Genève il y a une couverture de 73% des besoins en accueil au parascolaire avec un financement public communal (record romand), Neuchâtel permet une déduction totale des frais de garde pour les parents, et impose une harmonisation des tarifs cantonaux, alors que Vaud se distingue par des financements quadripartites (canton, communes, parents et économie), et une large place laissée à l'autonomie communale et intercommunale quant à l'organisation des accueils et tarifs (le tout cadré cependant par une loi cantonale).

La croissance des besoins de garde se traduit dans tous les cantons avec une augmentation progressive de l'offre, mais avec de grandes disparités intercantionales (moins de 10% de couverture dans le canton de Fribourg pour les 2 types de garde, Genève : entre 70 et 90%). Selon des comparaisons avec des pays précurseurs sur le sujet, il est communément admis qu'un 85% de taux d'enfants gardés est un plafond : un investissement conséquent attend donc les cantons romands; avec un retour qui se traduira par une amélioration progressive de l'intégration, de l'égalité entre tous les membres de la société, et bien sûr de la force économique générée.

Comme la société évolue sans cesse, et particulièrement maintenant avec les nouveaux modèles des deux parents travaillant, des très nombreux temps partiels, et de la tertiarisation de l'économie, des adaptations aux politiques existantes doivent être encore recherchées. La question du partage des coûts et des investissements est un sujet évolutif : au final, l'accueil extrafamilial a tout d'une mission de service public comparable à l'instruction publique ou à la prise en charge d'adultes dépendants, avec les modèles de financement y relatifs, sans toutefois exclure les partenariats public/privés. Quelques pistes sont en cours d'examen, telles travailler sur les normes d'accueil de jour des enfants, sur les liens à développer entre école et système d'accueil parascolaire, sur les questions salariales des éducateurs et éducatrices.

Ainsi les politiques publiques de garde d'enfants, et les structures de garde, ne peuvent pas être figées dans des corsets ; elles doivent éviter qu'avoir des enfants soit un risque économique important¹, protéger les finances publiques, et les assurances sociales, à long terme, en permettant la conciliation de la vie familiale et du travail. Aucun modèle romand, pour l'heure, ne répond à l'ensemble de ces questions.

Contacts

Fabienne Freymond Cantone, présidente du FIR, députée VD, 079 778 92 28

Gabriel Barrillier, vice-président, député GE, 079 206 41 91

Gabrielle Bourguet, vice-présidente, députée FR, 079 630 00 52

Jean Bourquard, vice-président, député JU, 079 293 43 78

Nicole Carrupt, vice-présidente, députée VS, 079 863 64 09

Christine Chevalley, vice-présidente, députée VD, 079 216 97 01

Laurence Vaucher, vice-présidente, députée NE, 079 629 25 16

¹ 41% des mères doivent diminuer leur activité pour s'occuper d'un enfant et 30% quitter leur travail^{selon} une étude publiée par l'Office fédéral des statistiques en octobre 2014.

Emplacement pour la réponse du gouvernement fribourgeois à la question posée par
Suzanne Aebischer et Dominique Butty au sujet de l'échange d'apprentis avec le Québec

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE M. JEAN BOURQUARD,
DEPUTE DU GROUPE PS, INTITULEE "ECHANGE D'APPRENTIS ENTRE LA SUISSE
ROMANDE ET LE QUEBEC ?" (N° 2860)**

La question aborde la présentation à la région du Québec des avantages du fonctionnement de la formation duale en Suisse. Il s'agit de décider si le Jura accepte de s'associer aux cinq autres cantons romands pour développer des échanges entre jeunes romands en formation duale et jeunes québécois.

Ces échanges doivent apporter au Québec une démonstration concrète de l'efficacité de notre formation duale pour aider les jeunes québécois à entrer sur le marché du travail.

Le Gouvernement jurassien est favorable à ces échanges, pour autant que les cinq autres cantons romands valident leur participation. Il va mandater le Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) afin de prendre contact avec la Conférence de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) pour réaliser un projet d'étude définissant les modalités de leur fonctionnement.

Au travers de celui-ci, le Gouvernement jurassien veut s'assurer que ces échanges entre jeunes apporteront une démonstration évidente de l'efficacité de la formation duale. Pour atteindre ce but, il va demander le renforcement des échanges avec la participation active des partenaires des apprentis, à savoir les employeurs, les maîtres d'apprentissage, voire d'autres intervenants qui seront identifiés dans l'étude. L'apport de ces partenaires permettra d'enrichir les points de vue, et de mettre en évidence des expériences concrètes de formations duales ayant facilité l'entrée sur le marché du travail de jeunes jurassiens et de jeunes romands.

Le Gouvernement veut également mesurer l'impact financier de tels échanges pour en faire supporter les coûts au bénéficiaire. L'étude devra d'une part calculer les charges inhérentes à l'application sur le terrain d'un tel projet, mais d'autre part définir les contributeurs au financement.

Le CEJEF présentera au Gouvernement les résultats de l'étude initiale de faisabilité qui lui permettra de valider ou non sa participation.

Delémont, le 31 janvier 2017

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
le Chancelier


Jean-Christophe Kübler

